



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RAPPORT DE JURY  
CERTIFICATION FRANÇAIS LANGUE SECONDE  
SESSION 2024**

La Certification Complémentaire Français Langue Seconde (FLS) valide la reconnaissance d'une démarche ou d'un parcours de formation ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement du français auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). Les modalités de passation et les attendus du jury sont explicités dans la **note de service n°2019-104 du 16-7-2019** parue au **bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019** disponible sur :

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39028](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39028)

35 candidats ont déposé auprès de la DEC (Division des Examens et Concours) leur dossier de candidature. **32 candidats** se sont présentés à l'examen. Parmi eux, **19 candidats** ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10, ont été déclarés **admis**.

Ce rapport de jury a pour objectif de permettre aux candidats de se préparer au mieux à l'examen. Le jury vise ici à préciser ses attentes et à présenter quelques conseils aux futurs candidats, qu'ils aient déjà présenté l'examen ou qu'il s'agisse d'une première candidature.

**La trame de ce rapport prolonge et conforte les conseils déjà donnés à l'issue des sessions précédentes et propose un addendum mentionnant les conseils plus spécifiques du jury à l'issue de la session 2024.**

### **Profil des candidats**

**13 professeurs des écoles** sur les 14 inscrits ont présenté l'examen. Ils enseignent en maternelle et en élémentaire. Certains d'entre eux ont une expérience d'enseignement spécifique, parfois ponctuelle (UPE2A, PIAL, professeur itinérant, mission auprès d'un CDSNAV). Certains enseignent et/ou ont enseigné en classe ordinaire, en ULIS, en SEGPA. Certains enfin ont une expérience d'enseignement à l'étranger.

**21 professeurs du 2<sup>nd</sup> degré** sur les 24 inscrits et ayant transmis leur dossier ont présenté l'examen. Parmi les professeurs inscrits, on compte 2 professeurs contractuels (public), 1 maître délégué (privé), 12 professeurs certifiés, 2 PEPS, 4 professeurs exerçant en lycée professionnel. Ces professeurs sont en poste en collège (10), en lycée général et technologique (5), en lycée professionnel (8). Deux d'entre eux sont coordonnateurs MLDS



## ACADÉMIE DE NANTES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les candidats présents cette année se répartissent ainsi sur **l'ensemble du territoire académique** :

Département	Candidats du 1 <sup>er</sup> degré	Candidats du 2 <sup>nd</sup> degré
44	5	9
49	4	4
53	1	4
72	1	2
85	2	2

Les **secteurs disciplinaires** représentés pour les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré dénotent une belle diversité disciplinaire : Lettres Modernes (4), Anglais (2), Espagnol (2), Mathématiques (1), Arts Plastiques (1), EPS (2), Sciences de l'ingénieur (1), Economie-gestion (1), Lettres-Histoire (3), Maths-sciences (1), Science-Physique-Maths (1).

### L'examen

Le candidat remet lors de son inscription un **rapport dactylographié de cinq pages maximum** comportant :

- « un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que [le candidat] a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc », **BO n°30 du 25-7-2019**.

### Le rapport

Quoique non soumis à une note, le rapport constitue un **élément précieux** pour **le candidat** comme pour **le jury**.

Il permet au **candidat** d'opérer un **retour réflexif** sur son parcours : expériences antérieures, connaissances, compétences professionnelles construites dans le cadre de la prise en charge d'élèves à profil particulier. Cette **démarche réflexive** – et non narrative – est essentielle. Les candidats qui ont été admis cette année sont ceux qui se sont inscrits dans cette approche. Le jury rappelle qu'il s'agit



## ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

d'un **écrit professionnel** grâce auquel le candidat doit être en mesure d'**objectiver son parcours professionnel**. Le rapport doit rendre compte d'une **prise de recul réflexive** sur les **questionnements soulevés par l'accueil et l'accompagnement des EANA**. Les **lectures du candidat** peuvent, à ce titre, **enrichir sa réflexion**. Elles la prolongent, la précisent, l'approfondissent sans pour autant se substituer à elle.

Il fournit au **jury** des éléments sur le **parcours** et le **profil du candidat**, sur sa **motivation**, sur sa **capacité à se projeter sur des missions spécifiques relevant de l'accueil, de la prise en charge et de l'accompagnement des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)**. Le rapport, prolongé lors de l'entretien, permet au jury d'évaluer la **capacité du candidat à comprendre de façon globale et collective les attendus liés aux différentes activités et missions d'une personne référente et/ou ressource dans le cadre d'une UPE2A, d'un dispositif FLS**. Cette dimension qui dépasse le simple cadre de la salle de classe est un **attendu fort du jury**. La capacité à **se projeter dans une dynamique globale** pour une **inclusion plus efficiente** engageant et les **EANA** et les **professeurs** qui les accueillent **en classe ordinaire** doit être un objet de réflexion des candidats. Tous les candidats n'ont pas une expérience du Français Langue Seconde et de Scolarisation. Le jury recommande aux candidats qui se présentent à la Certification complémentaire de faire la démarche d'observation d'une UPE2A ou d'un dispositif FLS.

Le jury apprécie le **soin** qui est **apporté à l'écriture de ce document** tant dans sa **forme** que dans le **fond** : structure, style, orthographe, réflexion authentique sur les **problématiques** et **questionnements** que peut soulever la **prise en charge des EANA**. Il ne s'agit nullement de présenter un propos général et déconnecté de toute réalité de l'allophonie. Cet écrit n'est ni une lettre de motivation, ni un CV étoffé, ni le récit d'une ou plusieurs expériences du candidat qui, aussi riches soient-elles, ne rendent pas compte d'une **appropriation** et d'une **compréhension** du **sens** et des **enjeux** de la **passation de cette certification**.

### La passation de l'examen

#### L'exposé de 10 minutes maximum

Il n'est **pas une simple redite du rapport** dont le jury a pris connaissance au préalable. **Le candidat peut développer son propos à partir de quelques notes à condition de s'en détacher et de ne pas les lire lors de l'exposé.**

On ne peut que rappeler que **cet examen doit être préparé en amont** : structure de la présentation, **capacité à problématiser une approche didactique et pédagogique du FLS/FLSco**, capacité à s'appuyer sur des expériences permettant de dégager un **processus de professionnalisation** (compétences professionnelles) dans le cadre de la didactique du FLS/FLSco. Le candidat peut, à ce titre, revenir sur son **cheminement/processus réflexif** toujours en mouvement depuis l'écriture et



## ACADÉMIE DE NANTES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

l'envoi de son rapport. Le jury tient à rappeler que la passation de la Certification Complémentaire FLS ne relève aucunement d'une validation d'acquis d'expériences qui, pour être précieuses, ne suffisent toutefois pas à être admis.

### **L'entretien de 20 minutes maximum**

Celui-ci, conduit par le jury, lui permet de cerner la **motivation du candidat**, d'évaluer **ses connaissances** : textes et cadre réglementaires, **notions** et **concepts** liés au FLS et à l'allophonie, compréhension des notions d'inclusion, de Français Langue Seconde, de Français des disciplines. Les candidats gagneront à lire attentivement la **note de service n°2019-104 du 16-7-2019** qui mentionne explicitement les **attendus du jury** en termes de **compétences** et de **connaissances**. L'entretien permet également au jury de **mesurer la capacité du candidat à analyser ses expériences et ses pratiques**, à **se projeter dans des activités et des missions spécifiques** éventuellement sur des **structures** ou des **dispositifs dédiés** : **accompagnement pédagogique** pour faire entrer les EANA dans les **apprentissage**s, méthodes d'enseignement, outils, matériels pédagogiques, évaluation des acquis, différenciation pédagogique, connaissance du CECRL et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La **nouvelle circulaire** accorde une place aux grands textes européens récents, à l'éducation plurilingue et interculturelle, à l'école inclusive, à la littérature et aux arts. Elle mentionne également la nécessaire compréhension de la problématique de l'analphabétisme et de l'illettrisme (élèves en grand retard scolaire, peu ou pas scolarisés antérieurement). Le jury attend des candidats qu'ils aient engagé une réflexion sur ces thématiques. Le jury attend aussi des candidats qu'ils aient une bonne **vision du parcours de l'élève** de l'école au collège, des seuils et lieux où les élèves sont plus fragiles, et, a fortiori les EANA, (passage en 6<sup>ème</sup>, passage au lycée). Le jury attend enfin des candidats qu'ils soient en mesure d'**être force de proposition** sur des **pistes d'accompagnement des élèves en classe** (dispositif FLS, UPE2A, classe ordinaire) qui s'inscrivent bien au-delà d'une simple acquisition lexicale qui, tout en étant nécessaire, ne peut être suffisante. La capacité à **travailler en équipe**, à **savoir faire réseau** et à **créer du lien entre les différents acteurs** sont des attendus du jury.

La passation de la Certification Complémentaire FLS est un examen exigeant qui se prépare. Il valide *des compétences particulières qui ne relèvent pas nécessairement du champ du concours [des candidats]*, BO n°30 du 25-7-2019. Les exigences de cet examen impliquent une préparation articulant références institutionnelles, lectures théoriques universitaires, analyse de pratiques. Le jury félicite les candidats admis et invite les futurs candidats à s'approprier et prolonger les conseils de ce rapport. Le jury rappelle aussi qu'une formation pour préparer cette Certification Complémentaire est proposée en autonomie par le CASNAV dans le cadre du Plan Académique de Formation.

Claudie VALMALETTE

Responsable Académique du CASNAV – Présidente du Jury



## ADDENDUM – RECOMMANDATIONS DU JURY A L'ISSUE DES SESSIONS 2022 et 2023

- **L'expérience acquise** : elle est première dans le **processus réflexif des candidats**. Elle demande toutefois à **être dépassée** pour permettre une **prise de hauteur**, un **recul réflexif**. Le jury attend des candidats qu'ils puissent, à partir de l'expérience acquise, **poser des gestes professionnels adaptés au public scolaire allophone pour leur accueil et leur prise en charge en établissement**. Cela suppose aussi de penser une **réflexion pédagogique et didactique réaliste**. Les candidats reçus en 2022 et 2023 ont démontré leur capacité à **problématiser leur approche**, à poser un **sujet de réflexion** spécifique aux élèves allophones – **élèves à besoins éducatifs particuliers** – et à présenter une **démarche concrète** (approche pédagogique et didactique, perception des enjeux de scolarisation, vision systémique des besoins des élèves).
- **Distinction claire entre le FLE et le FLS (quelle progression annuelle en FLS ?)** : les apports du FLE, quoiqu'intéressants, doivent être dépassés.
- **Apprentissage d'une langue** : les candidats gagneront à s'intéresser aux **méthodes de FLS**. Ils gagneront également à interroger ce qui, dans le **langage des disciplines**, fait sens dans telle ou telle discipline. **Apprendre à s'exprimer, à raisonner** en sciences n'est pas apprendre à s'exprimer, à raisonner en histoire, en français ou en EPS. Former des élèves qui pensent et qui raisonnent **dans telle ou telle discipline** est un objectif à atteindre. Le jury attend des candidats qu'ils perçoivent les **actes de langage spécifiques mis en œuvre dans ces situations d'enseignement disciplinaires**. Apprendre à penser en sciences, en français, en histoire, en EPS n'est pas qu'une question de lexique. Les **éléments langagiers** qui **structurent la pensée mathématique, littéraire...** sont des points essentiels d'un parcours d'apprentissage que les candidats doivent percevoir.
- **L'acquisition de compétences par les élèves** : le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure d'apporter des réponses, ou tout du moins de faire quelques propositions (activités, adaptation des supports pour une **mise en activité des élèves visant l'acquisition de compétences**).
- **Apprendre à lire quand on est allophone, faire entrer dans l'écrit, mesurer les progrès et les acquis d'un élève allophone sont, entre autres, des questionnements essentiels** : le jury attend des candidats qu'ils mesurent les enjeux de ces objectifs et qu'ils puissent avancer quelques propositions.
- **Faire réseau et se projeter dans des missions spécifiques à l'accueil et à la prise en charge des élèves** : le jury attend des candidats qu'ils aient envisagé des **stratégies** permettant d'associer **l'ensemble de l'équipe éducative** autour de **projets centrés sur le parcours de l'élève** (création d'outils partagés, réflexion sur les représentations et sur l'acquisition d'une langue, sur l'évaluation, sur les compétences des élèves...).



## ADDENDUM – RECOMMANDATIONS DU JURY A L'ISSUE DE LA SESSION 2024

- Le jury se félicite cette année d'avoir rencontré dans le cadre de cette certification complémentaire des **candidats issus d'un panel de disciplines très diverses** : langues (anglais, espagnol), sciences (y compris bivalence maths-sciences et science physique-maths, sciences de l'ingénieur), arts plastiques, EPS, économie-gestion, lettres. De même, le jury salue l'engagement de collègues assurant des missions de coordination dans le cadre de la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)**. Ces multiples passerelle et points d'ancrage en établissement par le biais de ces professeurs ne peuvent que **donner encore plus de sens au suivi des élèves et permettre in fine une inclusion plus efficiente en classe ordinaire**.
- Le jury attire également l'attention des futurs candidats sur la **nécessaire posture professionnelle** que l'on est en droit d'attendre d'un enseignant potentiellement amené à intervenir au sein d'une UPE2A, d'une UPE2A-NSA ou d'un dispositif FLS. Le parcours migratoire des élèves souvent douloureux appelle **une professionnalité irréprochable d'un adulte qui doit être un référent solide, à l'écoute bienveillante, investissant pleinement, au cœur de la classe, son rôle d'enseignant**. Le jury attend des candidats cette **capacité à agir en tant que professionnels prenant en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers**.
- Le jury rappelle ici que la passation d'une certification s'inscrit dans le **cadre d'une épreuve orale d'examen**. Il convient, lors de l'exposé, de **présenter le propos en respectant les codes et attendus d'une épreuve orale. Il ne convient pas de lire in extenso des notes totalement rédigées**. Le candidat peut, s'il le souhaite, **développer son propos en s'appuyant sur un écrit de travail prenant, par exemple, la forme d'un plan structurant son exposé**.
- Le jury prolonge cette année encore des conseils donnés à l'issue des sessions précédentes : **cet examen ne relève pas d'une validation des acquis de l'expérience**, toujours bienvenue comme point d'appui à la réflexion du candidat. Le jury comprend et entend que certains candidats puissent avoir une expérience modeste face à un public allophone. Il n'en demeure que le jury attend des candidats qu'ils aient engagé une **authentique réflexion – même si perfectible – sur l'accueil et la scolarisation des élèves allophones** : perception des enjeux de l'inclusion, pistes et propositions de travail autour du FLS, FLSCO, textes officiels et cadre réglementaire, perception des besoins prioritaires des élèves, approche pédagogique et didactique, capacité à travailler dans une dynamique partenariale.



AUGER Nathalie, *Elèves nouvellement arrivés en France. Réalités et Perspectives pratiques en classe*, Editions des archives contemporaines, 2010

BEAUGRAND Céline et LECOQ Bertrand, *Ecrire en FLS et FLScO – Apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, CANOPE, coll. Agir, 2018

CHERQUI Guy et PEUTOT Fabrice, *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones*, Hachette, 2015

CHISS Jean-Louis, *Immigration, Ecole et didactique du français*, coll. Langues et Didactique, Paris, 2008

FRISA Jean-Marie, *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, CRDP de Franche-Comté, 2014

GOI Cécile, *Des élèves venus d'ailleurs*, CANOPE – CNDP, 2015

LECOQ Bertrand, *Entrer dans la lecture en FLS – Apprendre à lire le français aux élèves allophones*, CANOPE, coll. Agir, 2018

VERDHELAN-BOURGADE Michèle, *Pour une didactique réaliste* – PUF, 2002

VIGNER Gérard, *Enseigner le français comme langue seconde* – Clé International – « Didactique des langues étrangères », 2001

VIGNER Gérard, *Le français langue seconde – Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette Education, coll. Profession Enseignant, Paris, 2009

**Espace pédagogique du CASNAV de Nantes – Elèves Allophones – Enfants du Voyage**

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr:eleves-allophones-enfants-du-voyage>

**EDUSCOL – Textes officiels**

<http://www.eduscol.education.fr/pid28783/scolariser-les-eleves-allophones-et-les-enfants-des-familles-itinerantes.html>

**EDUSCOL – Ressources**

<http://www.eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CANOPE – Portail EANA – Outils d'évaluation en langue d'origine – Mathématiques et compréhension de l'écrit**

<https://www.reseau-canope.fr/eana-outils-devaluation-en-langue-dorigine/introduction.html>

**DELFS COLAIRE – FEI**

<http://www.ciep.fr/delf-scolaire>

**IFE – des conférences intéressantes sur l'accueil et la prise en charge des élèves allophones, la question du plurilinguisme, de la diversité culturelle**

<https://ife.ens-lyon.fr/>

**Conférences en ligne sur le site de l'antenne académique du CASNAV – Première Journée Académique dédiée aux EANA – 18 Janvier 2023**

**Conférence de Nathalie AUGER, « Les ressources culturelles des élèves pour une meilleure réussite scolaire » :**

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/eleves-allophones-enfants-du-voyage/ressources-pedagogiques/conference-de-nathalie-auger-les-ressources-culturelles-des-eleves-pour-une-meilleure-reussite-scolaire-1491922.kjsp?RH=1338987886292>

**Conférence d'Amalini SIMON, « Accueillir des enfants et des adolescents d'ici venus d'ailleurs » :**

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/eleves-allophones-enfants-du-voyage/ressources-pedagogiques/conference-de-amalini-simon-accueillir-des-enfants-et-des-adolescents-d-ici-venus-d-ailleurs-1490864.kjsp?RH=1338987886292>